



"Rentrée dans des conditions inadmissibles, on fait quoi maintenant?"

Face au mépris et à l'amateurisme, tous en grève mardi 10 novembre 2020

Comme c'était prévisible, cette rentrée ne se passe pas bien et la colère gronde dans les établissements. Nous ne reviendrons pas sur les raisons multiples de ce mécontentement que vous vivez tous les jours et que nous avons déjà listées dans notre flash info précédent.

Il est temps de se mobiliser rapidement et collectivement pour dénoncer ce qui se passe réellement dans nos établissements.

C'est pourquoi le SNEP-FSU appelle à la grève mardi 10 novembre. **appel à la grève**

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site pour vous informer des rassemblements éventuels décidés dans notre région. N'hésitez pas à prévenir la presse des actions que votre établissement aura décidées pour que ça se sache et contrer la communication ministérielle .

les annonces ministérielles d'hier soir concernant l'allègement des effectifs en lycée ne garantissent pas le travail en 1/2 groupes, d'autres solutions étant possibles. Ces annonces ne sont encore pas concrétisées sur le terrain d'une part et d'autre part elles ne parlent ni des collègues et ni des écoles qui ont des effectifs non compatibles avec le respect de la santé de tous. **L'appel à la grève pour mardi est donc toujours d'actualité.**

En EPS, nous affirmons et revendiquons

- L'EPS est la seule possibilité pour les jeunes d'avoir une activité physique actuellement.
 - C'est donc essentiel de la maintenir.
- Par contre les conditions d'enseignement de notre matière actuellement ne garantissent pas assez la sécurité des élèves et des enseignants.

Nous vous sollicitons pour :

- **exiger de travailler en 1/2 groupes** quand c'est nécessaire, et que c'est la seule solution permettant de garantir à la fois la pratique et la sécurité.
- **Remplir** le Registre Sécurité et Santé au Travail (RSST) ainsi que la fiche Danger Grave et Imminent (DGI) quand vos conditions de travail vous mettent en danger ainsi que vos élèves. De plus en plus d'enseignants toutes matières confondues le font, c'est le seul moyen pour qu'ils arrêtent d'ignorer ce qui se passe sur le terrain. mode d'emploi.
 - **Exiger** auprès de votre direction d'être équipés en masques chirurgicaux.
 - **Signer** massivement la lettre du SNEP à notre ministre lettre de Benoit Hubert

ET

N'oubliez pas de nous tenir au courant de vos conditions de travail en vous adressant à l'adresse s3-nancy@snep-fsu.net. Envoyez nous des photos des mobilisations dans vos établissements, nous les publierons sur notre site.

Nous savons qu'elles sont difficiles car nous sommes dans le même cas, mais plus on aura d'exemples précis de ce que vous vivez, plus nous relaierons, et moins chaque collègue dans son établissement se sentira seul. Nous serons également plus crédibles quand nous dénonçons ce qui se passe.

Notre credo : **"ensemble nous sommes plus forts"**

Le site snep-fsu Nancy-Metz

Nous sommes actifs sur le site internet du snep-fsu Nancy-Metz en mettant à jour régulièrement les différentes rubriques en fonction de l'actualité. Donc n'hésitez pas à y aller régulièrement pour vous tenir informés.

site SNEP-FSU Nancy-Metz

Syndicalisation

Le SNEP-FSU Nancy-Metz vous invite à le rejoindre parce qu'il est plus difficile d'agir seul que tous ensemble.

Adhérer au SNEP-FSU, c'est donner de la force aux valeurs qu'il défend, du poids aux revendications qu'il porte.

Adhérer a un coût, largement minoré par le crédit d'impôt de 66%.

Vous pouvez adhérer selon le choix :

- **directement** en ligne (seule en une fois possible) sur le site du SNEPFSU <https://www.snepfsu.net/syndic/index.php>
- par prélèvement automatique en une ou jusqu'à 8 fois d'octobre à juin.
- Directement en envoyant la fiche syndic au trésorier académique (en une ou jusqu'à 8 fois en étalant les chèques d'octobre à juillet) : <http://www.snepfsu-nancy-metz.net/se-syndiquer/>

Philippe Collot
66 Bd Victor Hugo
54510 TOMBLAINE
T3-nancy@snepfsu.net
06.77.84.91.96